

Impact de la pandémie COVID-19 sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil-Normes internationales, cadre méthodologique pour l'enregistrement de l'état civil et les statistiques de l'état civil et programme des Nations unies sur l'identité juridique

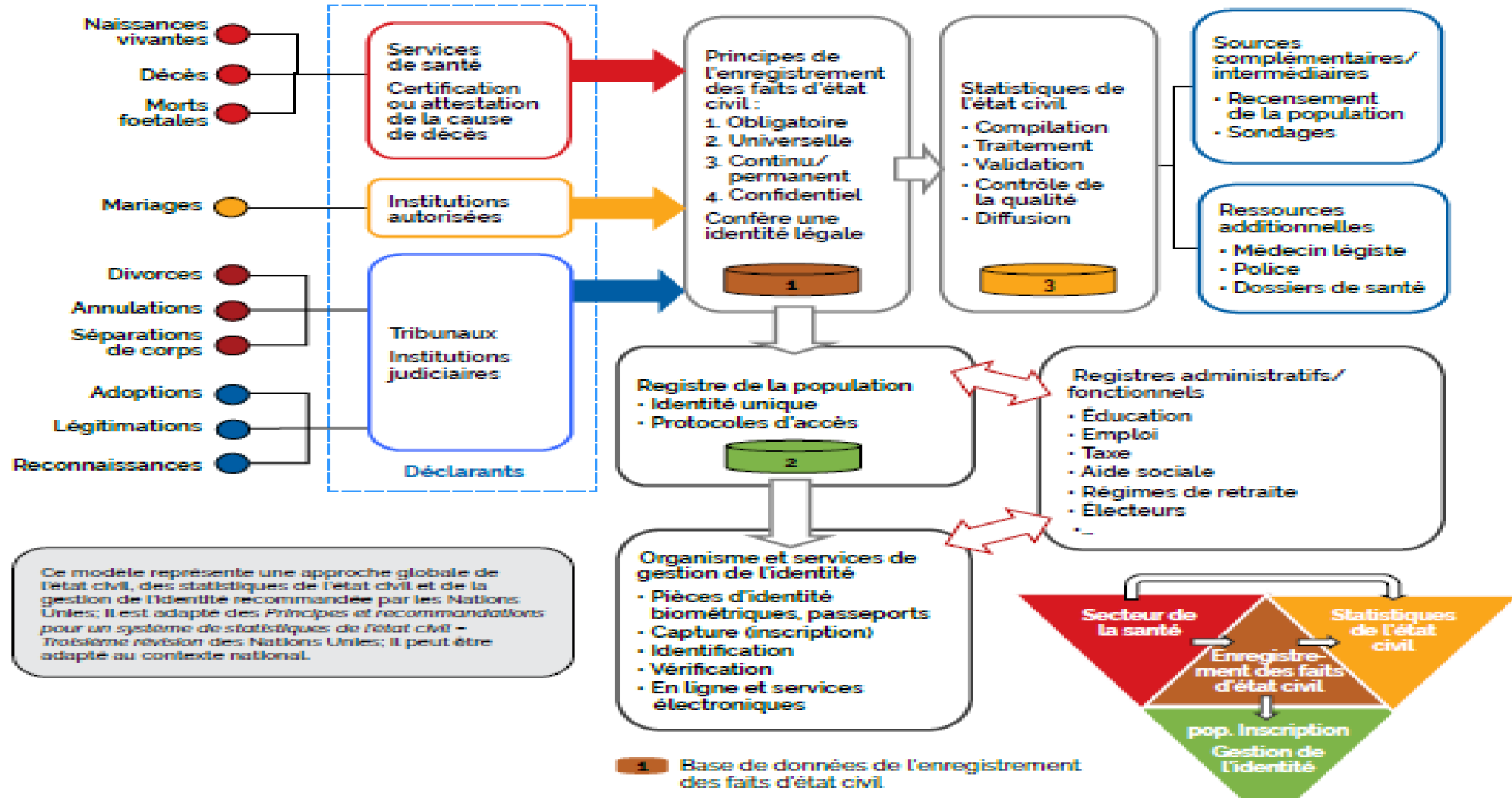
Groupe mondial CRVS

La Taskforce de l'ONU sur l'identité juridique

Communauté du Pacifique

L'approche holistique recommandée

Systeme d'état civil, Statistiques de l'état civil et Gestion de l'identité





Impact de la pandémie COVID-19 sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil

Résultats de l'enquête de l'UNLIA à l'adresse suivante:
<https://unstats.un.org/legal-identity-agenda/COVID-19/>



Pourquoi s'intéresser à l'impact de COVID 19 sur les systèmes d'enregistrement de l'état civil et de statistiques de l'état civil ?

1. L'identité juridique reste d'une importance cruciale lors des urgences de santé publique ; les individus doivent prouver leur identité pour accéder aux services publics.
2. Les enfants qui ne sont pas enregistrés sont particulièrement vulnérables et peuvent être exposés à des risques accrus de violence, de traite, etc. pendant ces périodes.
3. Un système CRVS complet est l'étalon-or pour la mesure de la mortalité dans une population, ce qui est crucial pendant cette période.
4. Les situations d'urgence et les catastrophes ont un impact potentiel à long terme sur le développement et les performances des systèmes CRVS.



L'enquête de l'UNLIA

Le groupe de travail des Nations unies sur l'identité juridique a lancé une enquête mondiale pour évaluer l'impact de la pandémie COVID-19 sur le fonctionnement de l'état civil.

Questions posées

1. L'état civil est-il considéré comme un service essentiel dans votre pays ?
2. Quels sont les impacts de COVID-19 sur l'enregistrement des faits d'état civil et la fonctionnalité de l'autorité de l'état civil, en général ?
3. Quelles sont les modalités de travail mises en œuvre ou prévues pendant la période de confinement COVID-19 actuelle ou éventuelle pour assurer la continuité ?
4. Comment votre bureau traite-t-il l'impact de la pandémie COVID-19 sur l'enregistrement des événements vitaux ? Quelles sont les recommandations aux bureaux d'état civil pour garantir que toutes les naissances, décès, mariages et autres événements vitaux soient enregistrés pendant cette période ?



1. Impact pour COVID 19 sur les principes de l'enregistrement des faits d'état civil

- L'enregistrement à l'état civil doit être **continu, permanent, obligatoire, universel** et **confidentiel**

Impact sur les principes

- Suspension de l'enregistrement de certains actes d'état civil, par exemple les naissances et les mariages en Argentine
- Fermeture de tous les bureaux d'état civil, par exemple en Ouganda
- Réduction des heures d'ouverture de certains bureaux d'état civil
- Réduction significative du nombre de déclarations du public,
- Considérations relatives à l'utilisation des données de l'état civil pour la recherche des personnes infectées et considérations éthiques connexes



2. Impact pour COVID 19 sur les opérations d'enregistrement de l'état civil

Ressources, infrastructures et processus

- Les pénuries budgétaires et l'impact monétaire qui en découle. En Équateur, la plupart des revenus de l'agence d'état civil sont générés par l'émission de cartes et de passeports, ce qui ne peut se faire virtuellement, la reprogrammation du soutien financier des donateurs en Sierra Leone
- Réorientation des budgets d'état civil par les gouvernements pour couvrir les mesures d'intervention du COVID 19
- Difficultés dans la distribution/la fourniture de matériel d'enregistrement aux bureaux infranationaux
- Changements dans les procédures d'enregistrement, par exemple simplification des procédures, omission de certaines procédures, par exemple l'empreinte du pied en Colombie
- Délégation des services de l'état civil à d'autres institutions autorisées, par exemple en Colombie
- Perturbation/ralentissement des services essentiels qui soutiennent les services d'état civil tels que les services informatiques

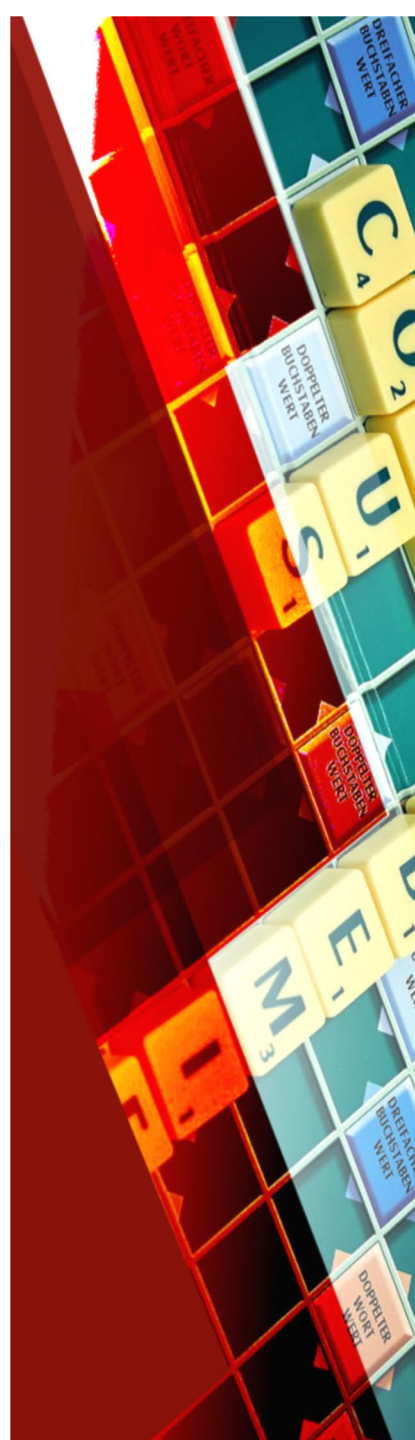
Autres adaptations des modalités de travail

1. Staff rotations, flexible and/or reduced working hours e.g. Samoa, engagement of a minimum number of staff e.g. Afghanistan, Staff working from home
Rotations du personnel, horaires de travail flexibles et/ou réduits dans beaucoup des pays africains et engagement d'un nombre minimum de personnes dans plusieurs pays africains
2. Réaffectation du personnel de l'état civil aux tâches de COVID 19
3. Réduction d'autres services fournis par les bureaux d'état civil, par exemple en Chine, la demande de recherche et de copies certifiées est suspendue
4. Utilisation accrue des plates-formes électroniques pour l'enregistrement et la communication avec les clients, par exemple en Ouganda, Bourkinafaso, Rwanda, Namibie etc...
5. Des accords de travail en étroite collaboration ont été établis avec d'autres services gouvernementaux essentiels tels que la police, le ministère de la santé, le bureau des recettes pour le versement des subventions financières en cas de décès



Impact prévu à plus long terme

1. Accumulation du retard dans les événements non enregistrés
2. Probabilité élevée de sous-enregistrement des événements qui se produisent à ce moment
3. Incomplétude, retard et inexactitude des statistiques de l'état civil en raison d'une déclaration tardive
4. Suspension des initiatives prévues pour l'amélioration du système CRVS, par exemple au Niger, les programmes de sensibilisation en Ouganda
5. La pression sur le personnel en raison du volume de travail élevé à l'avenir lorsque les services d'enregistrement normaux reprendront





Recommandations

1. Fournir un soutien informatique approprié pour favoriser le "travail à domicile" des employés.
2. Augmenter les investissements dans les plateformes d'enregistrement en ligne.
3. Renforcer la collaboration avec les principales parties prenantes, comme le ministère de la santé, afin de garantir l'enregistrement des événements au fur et à mesure qu'ils se produisent.
4. Élaborer un solide plan de gestion des catastrophes et de continuité des activités pour guider les interventions en pareilles circonstances.

Recommandations plus détaillées des Nations unies (Recommandations à l'intention des services d'état civil pour assurer la continuité opérationnelle pendant COVID-19 et permettre la production continue de statistiques d'état civil complètes). **Disponible à l'adresse suivante:**

<http://purl.org/spc/digilib/doc/qb7ys>

